

PILOTES, NAVIGATEURS/NAVIGATRICES ET INSTRUCTEURS/INSTRUCTRICES DE PILOTAGE DU TRANSPORT AÉRIEN (CNP : 2271)



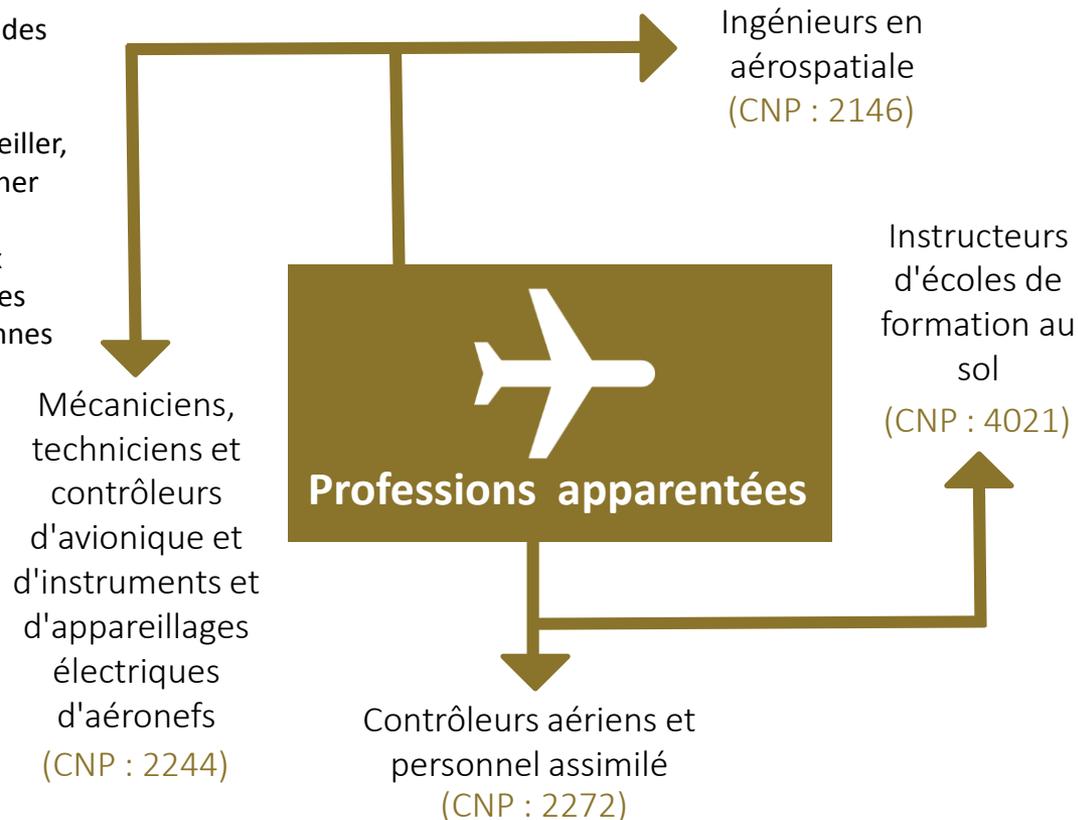
Les pilotes aériens conduisent des avions à voilure fixe et des hélicoptères pour assurer le transport aérien et d'autres services, tels que la pulvérisation des cultures et les levés aériens. Les mécaniciens de bord aident les pilotes à surveiller, à dépanner et à entretenir les systèmes d'avions, et à mener des vérifications pré-vol et après-vol. Les instructeurs enseignent les techniques de vol aux élèves pilotes et aux pilotes autorisés. Les pilotes, les mécaniciens de bord et les instructeurs de vol travaillent pour des compagnies aériennes ou de fret aérien, des écoles de pilotage et d'autres opérateurs d'aéronefs des secteurs public et privé.



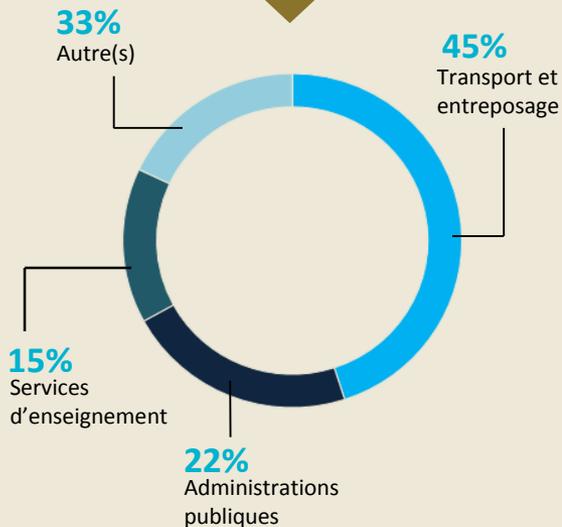
Un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'une école de pilotage ou d'aviation **accréditée** sont exigés.



Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **bonnes**



Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emploi

copilote

instructeur de vol en chef

pilote d'hélicoptère

Fonctions principales:

- mener des inspections pré-vol des avions et vérifier la distribution des passagers et de la cargaison afin d'assurer le respect des spécifications quant au poids et au balancement;
- coordonner les activités des vols avec le personnel de piste et de contrôle de la circulation aérienne, informer les membres de l'équipage quant aux procédures de vol et de vérification, et diriger les activités des membres de l'équipage en cours de vol;
- contacter les tours de contrôle pour l'autorisation de décollage, des instructions d'arrivée et d'autres informations;
- mener des vérifications en vol, surveiller le fonctionnement de l'appareillage et des systèmes de bord, maintenir le contact avec les agents de régulation des vols et les prévisionnistes en météorologie, et signaler et répondre à toutes urgences et dysfonctionnements en vol.



106

Demande prévues
2017-2026

65 305 \$

Revenu d'emploi
annuel moyen



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.